



Commune
de
BEAUJEU (Rhône)

R É U N I O N
du
CONSEIL MUNICIPAL

(Art. 48 de la Loi du 5 avril 1884)

- CONSEIL MUNICIPAL -

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Lundi 27 juillet 2026 à 20 heures
Salle du Conseil Municipal

Ordre du Jour

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
2. Procès -verbal de la précédente réunion de conseil municipal.
3. Décisions prises par délégation accordées au Maire.
4. Règlement intérieur du Conseil Municipal.
5. Désignation d'un ambassadeur Géoparc.
6. Extension de la Maison de Santé de Beaujeu : Engagement de la Commune.
7. Acquisition auprès du Département du Rhône de la parcelle AI 203 située à Revolon.
8. Adaptation des bâtiments publics au changement climatique (aides EDF et autres financeurs).
9. Garantie d'emprunt pour Rhône Habitat Deux Fleuves :
 - Réhabilitation de 5 logements dans la Résidence Les Clémentines
10. Budget communal - décision modificative n° 1 : ouverture de crédits pour régularisation actif -opération Réhabilitation Hôtel restaurant de Beaujeu.
11. Budget communal - décision modificative n° 2 : Amortissements 2026.
12. Restauration scolaire : Fixation des tarifs des repas et approbation du règlement intérieur.
13. Garderie périscolaire : approbation du règlement intérieur.
14. Musée Marius Audin : régularisation de la dénomination officielle du musée municipal.
15. Rapports des commissions et délégations.
16. Questions diverses

Beaujeu, le 22 juillet 2026
Le Maire,
Sylvain SOTTON

